

Visa pour programme d'échange scolaire et culturel (mineurs)

Le formulaire de demande de visa doit être daté et signé par le représentant légal du mineur.

- Un formulaire de demande de visa de court séjour dûment complété en français ou en anglais et signé
- Deux photographies d'identité récentes
- Passeport + Photocopie de ses 5 premières pages du passeport ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons
- Hukou original (pour les ressortissants chinois) et sa traduction en français ou en anglais + Photocopie de toutes les pages et mentions du hukou
- Permis de résidence émis par les autorités compétentes de la municipalité de Shanghai, des provinces de l'Anhui, du Jiangsu ou du Zhejiang + photocopie
- Pour les étrangers résidant en Chine : permis de résidence en cours de validité + photocopie de toutes les pages et mentions du permis de résidence
- Concernant les scolaires chinois (originaux + copies et traduction en français ou en anglais) :
 - Lettre de l'établissement scolaire
 - Attestation de prise en charge du groupe d'élèves, nom de la personne responsable du groupe
 - Liste des participants
 - Pour les enfants mineurs, fournir en plus l'acte de naissance notarié et légalisé
 - Délégation d'autorité parentale notariée et légalisée et la copie de la CNI des parents du mineur
- Concernant l'organisateur français :
 - Lettre d'invitation précisant l'objet du séjour (+copie de la convention de jumelage si jumelage signé entre les établissements français et chinois)
 - Liste des participants (nom, prénom, date et lieu de naissance)
 - Programme du séjour (dates et lieux)
 - Justificatifs d'hébergement (en famille, à l'hôtel, en centre d'accueil...)
- Réservation de billet d'avion aller-retour (uniquement en version anglaise ou française - pas de version chinoise)

- Assurance médicale internationale soins/rapatriement + photocopie
(uniquement en version anglaise ou française - pas de version chinoise)